

**contenu du message**

de	<b>"Yannick DANIELOU" &lt;yannick.danielou@orange.fr&gt;</b>		
à	<b>"meeting4H" &lt;meeting4H@usse-athle.fr&gt;</b>		
date	<b>12/03/19 12:40</b>		
objet	<b>Proposition ODJ reunion de CO du Meeting 4H Saint-Egreve ce soir au Foyer USSE 20h30</b>		
pièce(s) jointe(s)	3 fichier(s)	<a href="#">Meeting4H ...pdf (182.22 ko)</a>	,
		<a href="#">meeting-nat...jpg (1.34 Mo)</a>	,
		<a href="#">challenge-d...jpg (197.96 ko)</a>	

Bonjour,

un peu tardivement (mes excuses) je vous propose l'ODJ suivant pour la 2e réunion de CO du Meeting 4H ce soir 20h30 au foyer de l'USSE.

Nous sommes en retard sur le planning.

J'ai isolé 3 points très urgents appelant des décisions, suivi d'un point sponsors et d'un point d'avancement général vis à vis du planning.

### 1- Reconfiguration de la journée en 2 meetings distincts.

Lors de la réunion de coordination des meetings FFA qui s'est déroulée le 26 février **les meetings candidats au label meeting national à thème ayant inscrit des épreuves hors du thème se sont vu refuser ce label.**

J'ai appelé Eric Albert, membre de la CSO de la FFA et Président du groupe meetings de la FFA, ce matin.

J'ai insisté sur le fait que cette règle ne nous avait pas été portée à connaissance, qu'à l'origine le Meeting 4H était uniquement sur le thème du 400m haies, l'ajout d'épreuves complémentaires ayant été réalisé pour les 2e et 3e éditions pour en faire une belle fête de l'athlétisme, et que Jean-Yves Le Priellec, Président de la CSO, avait salué la qualité de notre organisation et des performances réalisées, nous garantissant le maintien du label national à thème.

Le courrier de refus ne nous ayant pas encore adressé, notre réunion de CO se tenant ce soir, **il a été convenu que ce label national à thème nous serait maintenu si nous isolions les épreuves de haies en un Meeting 4H qui ne soit pas au milieu d'autres épreuves** et que les épreuves complémentaires prévues soient identifiées en un autre meeting (USSE n°2) qui pourra s'organiser après le Meeting 4H dans la même journée sans problème.

**Pour le 100m haies F l'organisation de séries n'est pas une obligation**, ceci dit des séries avant les finales directes de 400m haies (à la place des séries de 100m qui ne pourraient plus avoir lieu avant le 4H et qui au passage ne collaient pas avec ce qui avait été convenu avec le Meeting EAP de Valence) et la finale du 100m haies F après les finales directes de 400m haies mettraient bien en valeur cette 3e épreuve nationale. Et rien n'empêche d'ajouter le 110m haies selon la même formule en épreuve complémentaire restant dans le thème du meeting: les haies.

Je dois appeler aussi Laurence Menu à la Ligue AURA cet après-midi vis à vis du Challenge des Meetings

Si vous êtes d'accord avec cette reconfiguration, je rappellerai Eric Albert demain et le programme du meeting USSE n°2 sera vu en Bureau de section mercredi soir.

### 2- Règlement du Meeting National 4H Saint-Egrève.

Règlement 2018: <http://usse-athle.fr/v3/wp-content/uploads/2018/04/meeting4Hsaintegreve-20180603-reglement.pdf>

Les primes de podium doivent être au minimum de 400, 300 et 200 €

Losange d'or à voir avec les 3 autres meetings.

**Prise en charge des frais de déplacement et séjour** (en 2018 pour les 8 premiers des 400m haies F et H, bornés à 200€ par athlète avec exceptions à 250€ pour 2 internationaux).

Déplacement: le cahier des charges FFA précise:

- tarif SNCF 2e classe ou billet d'avion économique
- frais kilométriques (ref circulaire financière FFA)

En 2018 nous avions procédé par forfaits sur zones de provenance sans réclamer de justificatifs. Il faudra changer de procédure en 2019.

Hébergement: nous avons prévu puis abandonné dans le prévisionnel la prise en charge de l'hébergement la veille du meeting. Le cahier des charges de la FFA la laisse à la négociation entre organisateurs et athlètes/agents. **Choix de l'hôtel**. Décision définitive à prendre.

Restauration: prise en charge des repas du samedi soir (pour les présents) et dimanche midi ?

### 3- Communication.

**- ouverture de la page Meeting 4H 2019** du site web USSE Athlétisme:

- pointant sur d'autres pages pour améliorer la visibilité des sponsors (éviter l'information à laquelle on accède par un long défilement) ?

- dont une page avec **formulaire d'inscription**, règlement du meeting, liste des inscrits mise à jour régulièrement, ...

**- réalisation d'un visuel pour la page du Meeting 4H au Challenge des Meetings Auvergne Rhôle-**

**Alpes:** <http://athletisme-aura.fr/pratiquer/competitions/challenge-des-meetings> (voir le visuel du Meeting d'Ambilly en PJ)

- début du travail sur l'affiche du meeting (en PJ l'affiche 2018).

- 1ère communication dans la presse: **texte à adopter**.

- 1ère invitation aux participants 2018 des 400m haies + années précédentes (listes mail utilisées par JJ Behm en 2018).

- convention avec la Mairie pour annonce sur panneaux lumineux (et relais sur ses supports web et page Facebook ?).

- ...

**4- Point sur les démarches de sponsoring.****5- Autres points du planning de février/mars (PJ).**

Avancement et actions à engager, par les responsables du CO.

+ validation définitive du budget de l'édition 2018.

A ce soir

Yannick

Yannick Daniélou

US Saint-Egrève Athlétisme

2, rue des Brieux

38120 SAINT-EGREVE

<http://usse-athle.fr/>

[usse.athle@gmail.com](mailto:usse.athle@gmail.com)

06.73.91.45.08